



Centre de Recherche sur l'Environnement,
la Démocratie et les Droits de l'Homme
(CREDDHO)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Document public n°003/CREDDHO/FS/COORD/02/2019

Pour Publication immédiate !

La corruption a contraint le peuple congolais à la misère et à l'autodestruction : Le Président doit impulser des politiques efficaces et concrètes contre ce fléau national.

Le Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme, CREDDHO, s'inquiète des informations médiatiques faisant état des pratiques de corruption dans le processus de désignation des gouverneurs et sénateurs.

Le CREDDHO rappelle que la corruption, la prédation des biens publics et d'autres antivaleurs figurent en bonne place parmi les causes de la misère du peuple et de l'échec des politiques de développement annoncés par des gouvernements précédents.

Les nouveaux députés nationaux et provinciaux devraient s'abstenir de proposer ou d'accepter la corruption sous toutes ses formes dans l'exercice de leurs mandants, en particulier lorsqu'il s'agira d'élire les gouverneurs et sénateurs et lorsqu'il s'agira d'investir des gouvernements et de les contrôler; sous peine de condamner et de contraindre leurs électeurs et la population toute entière à une nouvelle mandature de misère pour 5ans;

C'est pourquoi le CREDDHO, prenant appui sur les nouvelles médiatiques, faisant état de la pratique de corruption dans le processus d'élection des gouverneurs et sénateurs, attire l'attention du Président de la République, des nouveaux élus, des partis politiques, des Organisations de la Société Civile et d'autres forces vives pour qu'une vraie guerre soit déclarée ouverte, menée et gagnée partout contre la corruption pendant toute cette législature ;

Face à cette priorité et urgence nationale, le CREDDHO recommande :

- 1) **Au Président de la République : d'assurer en garant le bon fonctionnement des institutions de la République, que la corruption n'est utilisée pour compétir et gagner les élections des gouverneurs et sénateurs notamment :**
 - En mettant urgemment en place, en collaboration avec des institutions judiciaires, des mécanismes de dénonciation anonymes des cas de corruption et d'assurer que des enquêtes judiciaires sont ouvertes ;

- En évaluant quotidiennement l'efficacité d'une telle mesure et prendre des mesures d'adaptation sur toute la durée de son mandat, le Président de la République devra s'assurer que son nouveau gouvernement dispose d'une politique multisectorielle d'éradication de la corruption, des plans opérationnels anti-corruption, effectivement mis en œuvre, suivis et évalués de manière régulière et efficace sur base des indicateurs claires et pratiques d'éradication des corruptions ;

2) Aux nouveaux députés nationaux et provinciaux :

- De dénoncer individuellement et/ ou collé, toute tentative de corruption dans le processus d'élection des gouverneurs et sénateurs;
- De déclarer publiquement, individuellement ou collectivement l'attachement à la lutte contre la corruption pour rassurer chacun ses électeurs;

3) Aux candidats gouverneurs et sénateurs :

- De s'abstenir de proposer ou d'offrir toute forme de corruption aux députés pour obtenir leurs voix ;
- De dénoncer toute forme d'exigence de corruption par un ou plusieurs députés ;
- De mettre en avant les projets concrets, des politiques publiques à exécuter ou à défendre, une fois élu ;

4) Aux partis politiques et regroupements politiques :

- De déclarer ouvertement et de s'engager à ne pas encourager ou recourir à la corruption dans la quête d'un mandat sénatorial et de gouverneurs en Province ;
- De dénoncer des tentatives et des cas de corruption dans ce processus ;

5) Aux organisations de la société civile:

- De se constituer en observateur des élections au second degré, notamment pour documenter des cas de corruption, de saisir les instances judiciaires, tout en informant l'opinion publique sur des cas de corruption ;
- De converger vers l'idée de se constituer en des structures de contrôle citoyen, en vue d'encourager la culture de rendre compte, pour une gouvernance satisfaisante.

Fait à Goma, le 19/02/2019



Le CREDDHO

Pour d'amples informations, contactez-nous aux coordonnées ci-reprises, en bas de page